

17 décembre 2008 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy,
Président de la République, à l'issue du
Conseil des ministres, sur les réformes dans
l'Éducation nationale, à Paris le 17
décembre 2008.

Dans l'éducation nationale, un travail de réforme sans précédent a déjà été accompli. Il était nécessaire. Car notre école peine aujourd'hui à remplir ses missions. On sait par exemple que 15% des élèves quittent l'école primaire en ayant de graves lacunes en lecture, en écriture et en mathématiques.

Jusqu'à présent la seule réponse à ces difficultés avait été l'augmentation des moyens : en 20 ans, le budget de l'Education nationale a été multiplié par deux.

Il fallait changer de stratégie. L'éducation nationale ne peut se contenter de répéter, année après année, les mêmes formules, alors que leur échec est devenu évident.

Sous l'impulsion de Xavier Darcos, et avec l'entier soutien de François Fillon et de moi-même, des réformes très importantes ont déjà été faites, en dix-huit mois seulement :

- . L'école primaire a été réformée : les programmes scolaires ont été réécrits, l'organisation du temps scolaire a été repensée, des évaluations-bilan des acquis des élèves ont été mises au point, un droit d'accueil a été mis en place à l'école primaire.

- . L'enseignement professionnel a été rénové, avec la généralisation du baccalauréat professionnel (« bac pro ») en 3 ans et la multiplication des « lycées des métiers ».

- . Un accompagnement éducatif après les cours a été instauré, gratuit et accessibles à tous les élèves, ainsi que des stages de remise à niveau pendant les vacances.

- . La carte scolaire a été assouplie, et elle accorde enfin une réelle priorité aux élèves boursiers.

- . La scolarisation des élèves handicapés a beaucoup progressé, avec la création de 4700 postes d'assistants de vie scolaire.

Toutes ces réformes se sont accompagnées d'un fort engagement budgétaire.

En 2009, le budget de la mission « enseignement scolaire », premier budget de l'État, s'élèvera à 60 milliards d'euros.

Grâce à l'effort budgétaire accompli par le Gouvernement, de très nombreux professeurs ont vu leur pouvoir d'achat augmenter sensiblement : plus de 410 millions d'euros supplémentaires ont déjà été consacrés à la revalorisation de la condition enseignante, grâce notamment à l'augmentation du taux des heures supplémentaires et à leur défiscalisation partielle.

Le travail de réforme se poursuivra.

Ainsi par exemple, la formation des professeurs sera améliorée. Recrutés au niveau du master à partir de 2010, les candidats aux concours disposeront de bases académiques plus solides.

Valérie Pécresse et Xavier Darcos mènent dans ce domaine une action résolue et efficace que je salue.

Le lycée sera également réformé, pour que les jeunes de France soient mieux préparés aux études supérieures et à leur vie d'adulte. C'est un sujet à la fois capital et très compliqué, qui tient à coeur à tous les Français, puisque c'est de l'avenir de notre jeunesse dont il est question. Mais ce n'est pas parce que le consensus est difficile à trouver qu'il faudrait baisser les bras, bien au contraire.

Je remercie vivement Xavier Darcos des propositions très utiles qu'il a déjà faites pour qu'à l'avenir les besoins particuliers de chaque lycéen soient mieux pris en compte et que le système des filières, qui met la section S au centre de tout, soit corrigé et rééquilibré. Ce qui est en cause c'est le choix des bonnes orientations. Et c'est la réussite dans l'enseignement supérieur. Je rappelle que la moitié des jeunes qui entrent dans l'enseignement supérieur le quittent sans diplôme avant 2 ans. C'est un gâchis inacceptable. Il faut préparer notre jeunesse à réussir ses études supérieures.

Xavier a souhaité vous le savez se donner du temps pour mieux expliquer pourquoi il faut réformer le lycée et comment il faut le faire. J'ai approuvé cette proposition car je tiens vraiment à ce que cette réforme essentielle pour nos jeunes aboutisse. Xavier Darcos sait qu'il peut compter sur mon soutien et sur celui du Premier ministre, comme sur celui de chacun de ses collègues du Gouvernement.